

**N°03/2020/71 - Question 1 : Site de l'ancienne clinique Trarieux :**

*Monsieur le Maire de Lyon et son adjoint à l'urbanisme ont reçu mardi 10 novembre la direction de la Mutualité Française ainsi que le directeur régional d'ADIM afin de réexaminer le projet immobilier sur le site de l'ancienne clinique Trarieux.*

*Même si des efforts ont été accomplis en matière de valorisation patrimoniale, d'insertion paysagère et de gestion future de la biodiversité dans le projet tel que déposé auprès de la Ville de Lyon, Monsieur le Maire, en accord avec les élus de la majorité du 3<sup>e</sup> arrondissement, souhaite que ce projet puisse aller encore plus loin en termes de préservation du capital naturel, en conservant l'essentiel des espaces de pleine terre et en maintenant la végétation et le biotope du site.*

*Il a donc été décidé que les partenaires Mutualité et ADIM Lyon présenteraient un projet modifié dans les prochaines semaines ou prochains mois, projet qui tiendra compte des fondamentaux écologistes tout en conservant l'objectif initial du nombre de logements à construire.*

*Je me félicite de cette position de votre part M. le Maire, qui permet de respecter nos engagements pris devant les électeurs de refuser l'artificialisation des sols sur cet espace remarquable et préservé en plein cœur de ville. Nous avons hérité d'un projet déposé sous la précédente mandature, en tout point conforme aux règles d'urbanisme et au PLU-H, et il fallait donc faire preuve de courage politique pour demander aux porteurs du projet de revoir leur copie.*

*Je souhaite ainsi vous demander dans quelle mesure cet arbitrage en faveur des espaces naturels fera-t-il ou non jurisprudence sur notre arrondissement, et sur la Ville de Lyon, afin que tout projet immobilier soit désormais pensé dans le respect des terres naturelles, tout en garantissant la construction des logements dont les Lyonnais et Lyonnaises ont besoin.*

**APRES EN AVOIR D E L I B E R E**

Le Conseil du 3<sup>ème</sup> Arrondissement a adopté les dispositions sus-indiquées.

Et ont signé les membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Madame la Maire du 3<sup>ème</sup> Arrondissement,